

de surveillance pour étudier les exigences générales d'un programme bien établi. Le nombre de cours sur la politique étrangère de certains pays, y compris le Canada, et sur la politique étrangère comparée est nettement insuffisant. Il y a un nombre suffisant de cours en histoire de la diplomatie mais, évidemment, cela ne peut pas remplacer une analyse de la politique étrangère comme telle.

Il est aussi intéressant de remarquer que, tant au niveau supérieur qu'au niveau du baccalauréat, quelque 24 cours portent exclusivement sur la politique étrangère des États-Unis et sur l'histoire de la diplomatie américaine, et que d'autres, portent exclusivement sur la politique étrangère du Canada et l'histoire de la diplomatie canadienne. Huit établissements offrent, au niveau du baccalauréat, des cours sur la politique étrangère américaine et canadienne. Huit autres universités ne dispensent que des cours sur la politique étrangère canadienne et sept, sur la politique étrangère américaine, bien que l'une de ces dernières offre aussi un cours sur les relations canado-américaines. Treize universités qui dispensent un enseignement spécialisé sur les relations internationales au niveau du baccalauréat, n'offrent pas de cours portant exclusivement sur la politique étrangère du Canada ou des États-Unis. Cinq établissements ont rapporté qu'ils espéraient recruter, et c'était là un point de première importance, un professeur supplémentaire qui enseignerait la politique étrangère du Canada. Plusieurs universités ont déclaré qu'elles étaient désireuses d'offrir des cours sur la politique étrangère comparée mais qu'elles n'avaient pas encore trouvé de professeur compétent. Il semble qu'il y a une pénurie générale de professeurs compétents